



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les pharmaciens hospitaliers en colère

Une grève générale des pharmacies hospitalières

le 18 septembre prochain s'annonce !

Arrêt de toutes les activités pharmaceutiques non urgentes et des gardes

Un projet de décret gouvernemental menace de supprimer l'obligation du diplôme d'études spécialisées (DES) de pharmacie hospitalière pour exercer dans des Pharmacie à Usage Intérieur d'EHPAD.

Ce projet de décret compromet l'exigence de qualité et de sécurité des soins que nous défendons au quotidien.

Il remet en question notre expertise pharmaceutique sans apporter de solution structurelle au problème de recrutement.

Nous restons ouverts à la négociation et avons déjà proposé des solutions concrètes pour résoudre les difficultés de recrutement sans compromettre la qualité des soins.

L'ensemble des syndicats représentatifs des pharmaciens hospitaliers et des internes en pharmacie a alerté le Premier ministre par courrier du 1er août en lui demandant expressément de retirer ce projet.

En cas de maintien, un préavis de grève reconductible à partir du 18 septembre 2025 sera porté par l'ensemble des organisations représentatives.